

Chèr(e)s bénévoles, adhérent(e)s, partenaires, auditeur(trice)s

Créé en 1982, le fond de soutien à l'expression radiophonique (FSER) a pour but de permettre aux 700 radios associatives locales de réaliser des missions de service public en matière de communication sociale de proximité auprès des territoires. Ces missions sont fixées par convention entre la radio et le ministère de la culture et de la communication sous le contrôle de l'ARCOM.

La mission de communication sociale de proximité a pour but de :

- favoriser les échanges entre les groupes sociaux et culturels,
- permettre l'expression des différents courants socioculturels,
- soutenir le développement local, la protection de l'environnement
- lutter contre l'exclusion.

La proposition de loi de finances 2025 présentée jeudi 10 octobre par le gouvernement prévoit une réduction de près de 30% du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER). Ce fonds de soutien représente la majeure partie (60 %) du budget de fonctionnement de Radio Calade.

Cette baisse, inscrite dans le cadre du plan d'économies souhaité par le Premier Ministre et son Gouvernement, n'est pas une simple coupe budgétaire. Elle met en péril un secteur vital pour l'expression démocratique et culturelle de notre pays.

Le Gouvernement semble renier ses propres engagements en faveur de la diversité et de la proximité des médias. Nos radios, pilier indispensable de la démocratie locale et de la vie culturelle, se retrouvent aujourd'hui gravement menacées par cette décision, dans un contexte déjà difficile de baisses de revenus et d'augmentations de charges. L'économie du secteur étant déjà très fragile, ce sont entre 70 et 80 % des radios associatives qui sont menacées.

Radio Calade fait partie du paysage du Beaujolais-Val-de-Saône depuis 1978 et remplit des missions de lien social multiples :

- Donner la parole aux habitantes et habitants du territoire
- Visibiliser et soutenir les initiatives locales culturelles, associatives, institutionnelles.
- Éducation aux médias et à l'information dans les établissements et les structures d'éducation populaire.
- Accueillir des projets d'émissions des habitants du territoire.
- Valoriser et défendre notre territoire.

Vous écoutez Calade, vous soutenez nos actions en tant que bénévoles, adhérents ou partenaires, nous avons aujourd'hui besoin de vous.

Nous vous demandons de solliciter les député(e)s et sénateur(trice)s locaux afin qu'ils et elles défendent un amendement visant à annuler cette réduction budgétaire.

Vous trouverez en pièce jointe un modèle de courrier personnalisable précisant le contexte et les enjeux de cette décision; à envoyer à vos représentants dont vous trouverez les adresses mail ci dessous.

Vous trouverez aussi un florilège photo des actions de radio Calade qui disparaîtrons si nous ne pouvons plus les financer.

Sénateur(trice)s du RHÔNE :

Étienne BLANC : e.blanc@senat.fr

Catherine DI FOLCO: <u>c.di-folco@senat.fr</u>
Thomas DOSSUS: <u>t.dossus@senat.fr</u>
Bernard FIALAIRE: b.fialaire@senat.fr

Raymonde PONCET MONGE: r.poncet@senat.fr

Paul VIDAL: p.vidal@senat.fr

Sénateur(trice)s de l'AIN:

Florence BLATRIX-CONTAT: f.blatrix-contat@senat.fr

Sylvie GOY-CHAVENT: s.goy-chavent@senat.fr

Patrick CHAIZE: p.chaize@senat.fr

Député(e)s du Val de Saône:

5ème du Rhône: Blandine BROCARD: blandine.brocard@assemblee-nationale.fr

8 ème du Rhône: Jonathan GERY: jonathan.gery@assemblee-nationale.fr 9ème du Rhône: Pascale BAY: pascale.bay@assemblee-nationale.fr 2ème de l'Ain: Romain DAUBIÉ: romain.daubie@assemblee-nationale.fr 4ème de l'Ain: Jérôme BUISSON: jerome.buisson@assemblee-nationale.fr

Avec tous nos remerciements anticipés pour votre soutien

Radio CALADE

